

Liste des documents à nous communiquer pour l'ouverture d'un dossier de succession

Pour le défunt :

- * Extrait acte de décès
- * Livret de famille de la personne décédée
- * Copie du contrat de mariage éventuel
- * Copie de la donation entre époux
- * Testament éventuellement
- * Acte de donation antérieure (si pas à l'étude) ou déclaration de don manuel effectué par le défunt aux héritiers
- * Ensemble des documents concernant la succession d'un parent (du défunt ou du conjoint)
- * Titre de propriété des biens achetés avant le mariage ou pendant le mariage
- * Si immeuble de rapport, nom du ou des locataires et gérant de biens
- * Copie des baux et montant du loyer actuel
- * Si copropriété nom du syndic
- * Dernier relevé de compte au décès du Compte-joint et compte(s) de chaque époux (Banque - Caisse d'Epargne - La Poste) pour chaque banque
- * Numéros des livrets de Caisse d'Epargne
- * Livret Développement Durable (ex-CODEVI), PEL et autres
- * relevé compte titres + PEA
- * Eventuellement, nom et adresse des Caisses de Retraite + n° d'immatriculation
- * Mutuelle + sécurité sociale avec n° immatriculation
- * Carte grise véhicule
- * Copie des contrats d'assurance vie
- * Avis d'imposition taxe d'habitation, taxe foncière, impôt sur le revenu
- * Déclaration ISF le cas échéant
- * Avertissements CSG et RDS
- * Facture des frais funéraires
- * Copie des dossiers de prêt ou emprunt
- * Tout autre justificatif de passif
- * DERNIER APPEL DE COTISATION ASSURANCE DES BIENS IMMOBILIERS ET VEHICULES

Pour les héritiers :

- * Adresse de l'ensemble des héritiers
- * Date et lieu de mariage des héritiers
- * Contrat de mariage éventuel des héritiers
- * Numéro de téléphone des héritiers (portable ou fixe)
- * ADRESSE EMAIL (si professionnelle préciser qu'elle peut être utilisée pour transmettre toute information relative à la succession)
- * RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE
- * PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE

L'ensemble de ces documents est à remettre lors du premier rendez-vous d'ouverture de la succession afin de faciliter un traitement rapide du dossier.